

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE



Bulletin Technique n° 27 du 22 septembre 2009 - 2 pages

Actualité

Colza

STADES : les colzas se sont nettement développés depuis la semaine dernière. Dans le réseau (41 parcelles cette semaine), on a :
14% de parcelles entre cotylédons et 2 feuilles.
59% de parcelles entre 2 et 4 feuilles.
27% de parcelles entre 4 et 7 feuilles.

Observations en cuvette :
- quelques captures de grosses altises (1 site sur 5),
- pas de captures de charançon du bourgeon terminal,
- faibles captures de tenthrèdes (<5) sauf à Jaulnes-77 (55 mouches).

Observations sur plantes :
- piqûres de petites altises dans certaines parcelles (10 à 50% des pieds le plus souvent).
- présence de jeunes chenilles (tenthrède, teigne, noctuelle), principalement dans le sud de la région (Essonne, sud Seine et Marne),
- légère progression des pucerons verts : présence dans une parcelle sur 3
18% des sites avec moins de 10% de pieds porteurs
10% des sites entre 10 et 15% de pieds porteurs
7% des sites entre 30 et 45% de pieds porteurs (ex Gironville sur Essonne-91, Brie Comte Robert et Marolles sur Seine-77.....).
Seuil de nuisibilité : 20% de pieds porteurs (jusqu'à 6 feuilles).

- premières étoiles d'oïdium (Saint Martin de Brethencourt-78, Saint Vrain-91..).

Nuisibilité des altises

Deux altises s'ataquent au colza :
- la grosse altise d'hiver (Psylliodes chrysocephala),
- les petites altises des Crucifères (Phyllotreta sp.).

Ces deux insectes occasionnent des morsures au niveau du feuillage du colza. La manifestation des dégâts causés par les deux espèces de coléoptères diffère peu : présence de perforations circulaires de l'ordre de 1 à 2 mm de diamètre, sur cotylédons et feuilles. En l'absence de l'insecte, il est difficile d'attribuer une morsure à l'une ou l'autre des espèces (similarité des symptômes). Pour cette raison, on parle volontiers de « dégâts d'altises » sans pouvoir préciser bien souvent si ces derniers ont été infligés par Psylliodes chrysocephala ou Phyllotreta sp.

Le seuil jusque là proposé pour ces morsures était de 3 pieds sur 10 avec morsures avant le stade B3, mais les données récentes sur la nuisibilité réelle amènent à appliquer désormais un seuil de **8 pieds sur 10 avec morsures avant B3**.

Les grosses altises sont également réputées nuisibles du fait des dégâts qu'occasionnent leurs larves. Il existe un seuil ancien de 30 captures cumulées avant B6. Dans les faits, les dissections que nous réalisons tous les ans dans les carrés non traités, dans différentes régions (Bourgogne, Lorraine, Picardie, Ile de France,...) mettent rarement en évidence une nuisibilité (infestations larvaires réduites, absence de destruction du bourgeon terminal).

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Service Régional de l'Alimentation ILE DE FRANCE
18 avenue Carnot
94234 CACHAN
Tél : 01.41.24.18.00
Fax : 01.41.24.18.32

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

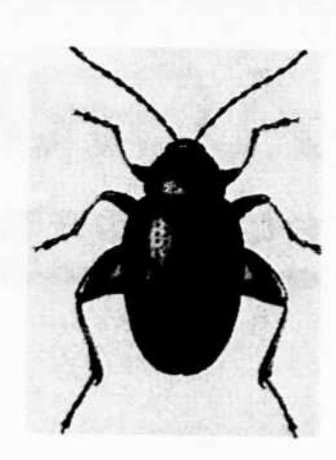
Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : S. HOFFERER

Publication périodique
C.P.P.A.P
n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2009 :
87 euros (papier)
76 euros (fax)
68 euros (mail)

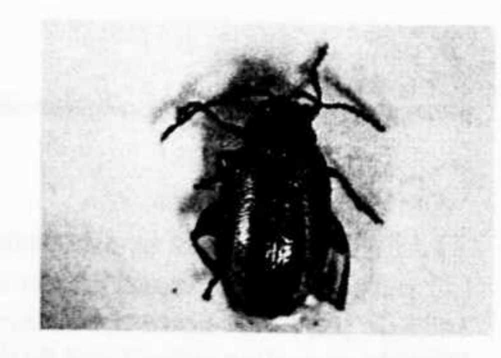
grosse altise

Famille : Coléoptère
Couleur :bleu-noir aux reflets métalliques.
Tête roussâtre, extrémité des pattes antérieures et des antennes rousses.
Taille : 3-4 mm
Morphologie : Cuisses proéminentes



petite altise des crucifères

Famille :Coléoptère
Couleur : noir rayé de 2 bandes jaunes
Taille : 2 à 2.5 mm de long
Morphologie : cuisses beaucoup plus petites que la grosse altise





Petite altise noire des crucifères

Famille :Coléoptère
Couleur : noir
Taille : 2 à 2.5 mm de long
Morphologie : cuisses beaucoup plus petites que la grosse altise